

# Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Acc

Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois



M. Denham



K. Ney

FACT SHEET  
02/2022

Durée minimum de placement recommandée :



Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4*	5	6	7

## Objectif d'investissement

Fonds mixte européen investissant au moins 40% de ses actifs en produits obligataires et ayant une exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50%. Le Fonds cherche à identifier des sources de rentabilité attractives en Europe tout en atténuant les fluctuations du capital, grâce à un processus d'investissement centré sur la sélection de titres et une gestion active et flexible. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur 3 ans minimum tout en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

Taux d'investissement actions : <b>33.48%</b>	Taux d'exposition nette actions : <b>12.00%</b>
Sensibilité taux : <b>2.44</b>	Yield to Maturity : <b>0.57%</b>
Rating moyen : <b>A-</b>	



## PROFIL

- Date de lancement du Fonds :** 29/12/2017
- Gérant(s) du Fonds :** Mark Denham depuis le 02/01/2018, Keith Ney depuis le 02/01/2018
- Actifs sous gestion du Fonds :** 779M€ / 875M\$<sup>(1)</sup>
- Encours de la part :** 213M€
- Domicile :** Luxembourg
- Indicateur de référence :** 40% STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government, 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.
- Devise de cotation :** EUR
- VL :** 134.67€
- Affectation des résultats :** Capitalisation
- Type de fonds :** UCITS
- Forme juridique :** SICAV
- Nom de la SICAV :** Carmignac Portfolio
- Fin de l'exercice fiscal :** 31/12
- Souscription/Rachat :** Jour ouvrable
- Heure limite de passation d'ordres :** avant 18:00 heures (CET/CEST)
- Classification SFDR :** Article 8
- Catégorie Morningstar™ :** EUR Moderate Allocation



Overall Morningstar Rating™  
02/2022

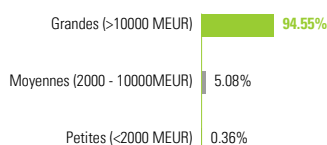
## Allocation d'actifs

	02/22	01/22	12/21
<b>Actions</b>	<b>33.48%</b>	<b>33.00%</b>	<b>39.58%</b>
<b>Hors Union Européenne</b>	<b>8.41%</b>	<b>7.99%</b>	<b>8.55%</b>
Europe	8.41%	7.99%	8.55%
<b>Union Européenne</b>	<b>25.07%</b>	<b>25.01%</b>	<b>31.04%</b>
<b>Obligations</b>	<b>24.19%</b>	<b>20.49%</b>	<b>15.56%</b>
Emprunts d'Etat pays développés	9.90%	8.46%	8.63%
Emprunts privés pays développés	6.17%	4.97%	3.01%
Emprunts privés pays émergents	4.39%	4.04%	1.57%
ABS	3.72%	3.01%	2.35%
<b>Monétaire</b>	<b>30.86%</b>	<b>37.74%</b>	<b>41.37%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>11.48%</b>	<b>8.77%</b>	<b>3.50%</b>

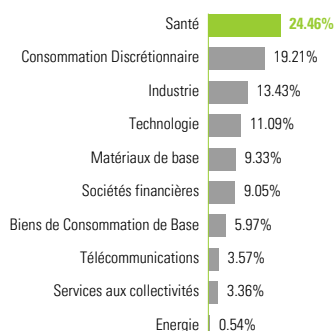
## Top 10 des positions (actions et obligations)

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
BELGIUM ZC 22/10/2031	Belgique	AA-	<b>3.04%</b>
ISHARES PHYSICAL GOLD	Irlande	Matériaux de base	<b>3.01%</b>
NOVO NORDISK AS	Danemark	Santé	<b>2.54%</b>
PROSUS NV 2.78% 19/10/2033	Afrique du sud	BBB-	<b>2.37%</b>
COMPASS GROUP PLC	Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	<b>1.92%</b>
AMADEUS IT HLDG SA	Espagne	Sociétés financières	<b>1.72%</b>
ORPEA SA 0.38% 17/05/2027	France	BBB-	<b>1.70%</b>
GERMANY ZC 15/08/2052	Allemagne	AAA	<b>1.58%</b>
PUMA	Allemagne	Consommation Discrétionnaire	<b>1.55%</b>
FRANCE I/L 0.10% 01/03/2025	France	AA+	<b>1.50%</b>
			<b>20.93%</b>

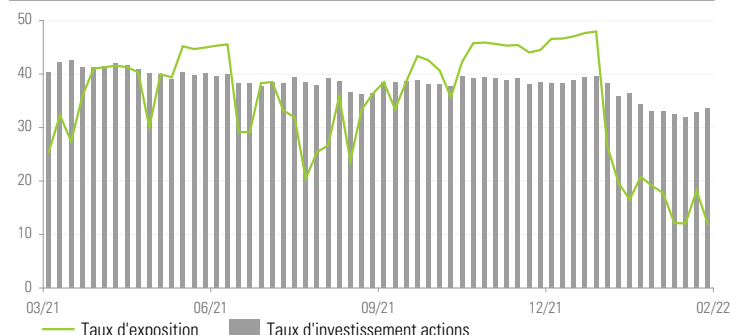
## Répartition par capitalisation



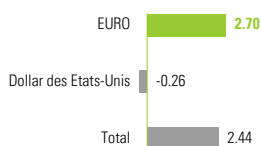
## Répartition sectorielle



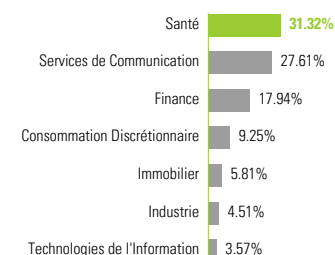
## Evolution exposition actions depuis 1 an (% de l'actif)<sup>(2)</sup>



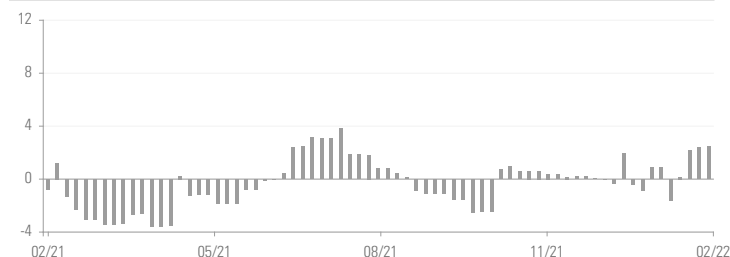
## Sensibilité globale – Répartition par courbe de taux (en pb)



## Répartition sectorielle

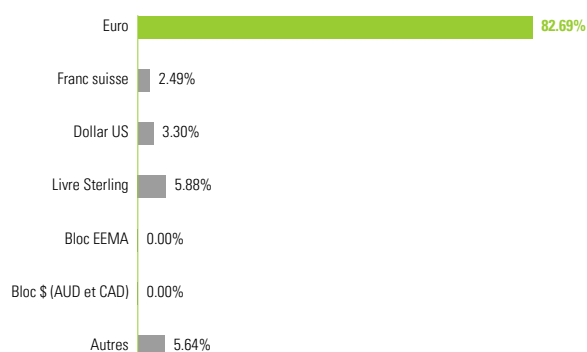


## Evolution Sensibilité depuis 1 an



\* Pour la part Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Acc. Echelle de risque du DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Taux de change EUR/USD au 28/02/22. (2) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

## Exposition nette par devise

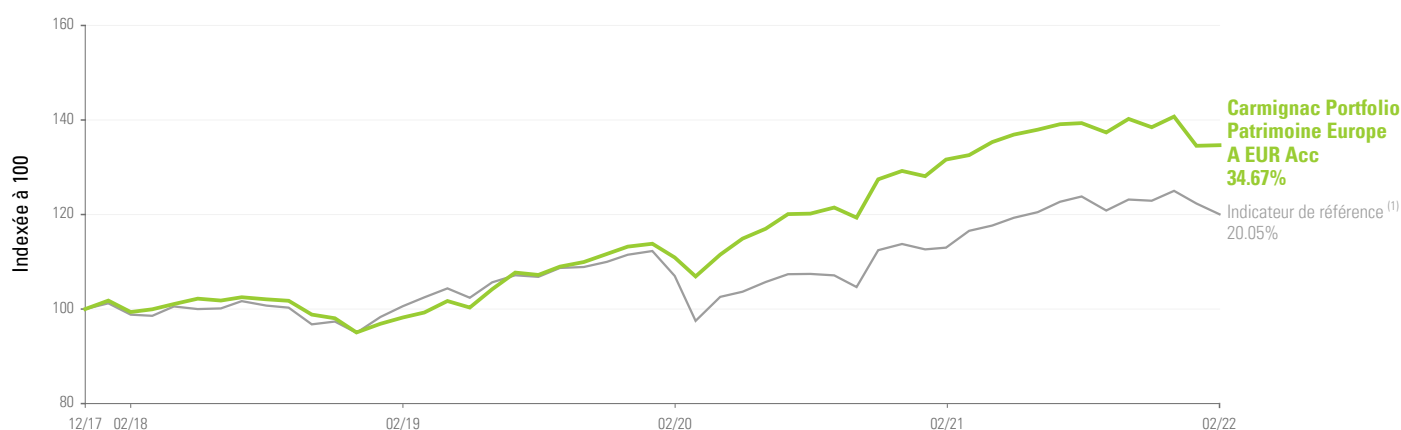


## Performances (%)

	Performances cumulées					Performances annualisées	
	Depuis le 31/12/2021	1 Mois	1 an	3 ans	Depuis le 29/12/2017	3 ans	Depuis le 29/12/2017
<b>Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Acc</b>	<b>-4.39</b>	<b>-0.03</b>	<b>2.31</b>	<b>37.12</b>	<b>34.67</b>	<b>11.09</b>	<b>7.40</b>
Indicateur de référence <sup>(1)</sup>	-3.95	-2.02	6.25	19.34	20.05	6.07	4.48
Moyenne de la catégorie	-5.08	-2.47	2.76	11.93	8.42	3.83	1.96
Classement (quartile)	2	1	3	1	1	1	1

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

## Evolution du fonds et de son indicateur depuis sa création (%)



(1) Indicateur de référence : 40% STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government, 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. Jusqu'au 31/12/2021, l'indicateur de référence était composé à 50% de l'indice STOXX Europe 600 et à 50% de l'indice BofA Merrill Lynch All Maturity All Euro Government. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

## Statistiques (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	5.17	8.21
Volatilité du benchmark	5.49	10.25
Ratio de Sharpe	0.52	1.54
Bêta	0.74	0.59
Alpha	-0.04	0.15

## VaR

VaR du Fonds	2.43%
VaR de l'indicateur	6.87%

## Contribution de la performance brute mensuelle

Portefeuille actions	-0.59%
Portefeuille taux	-0.44%
Dérivés actions	0.69%
Dérivés taux	0.46%
Dérivés devises	-0.00%
<b>Total</b>	<b>0.11%</b>

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais courants <sup>(2)</sup>	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum <sup>(3)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(4)</sup>	Performance sur un an (%)				
											26.02.21-28.02.22	26.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20	28.02.18-28.02.19	28.02.17-28.02.18
A EUR Acc	29/12/2017	CARPEAE LX	LU1744628287			A2N692	1.79%	Oui	4%	—	2.30	18.74	12.93	-1.17	—
F EUR Acc	02/01/2018	CRPPEFE LX	LU1744630424			A2N693	1.15%	Oui	4%	—	3.07	19.43	13.53	-0.64	—

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (2) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (3) Droits d'entrée payés aux distributeurs. Pas de frais de sortie. (4) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## DONNÉES ESG DU FONDS

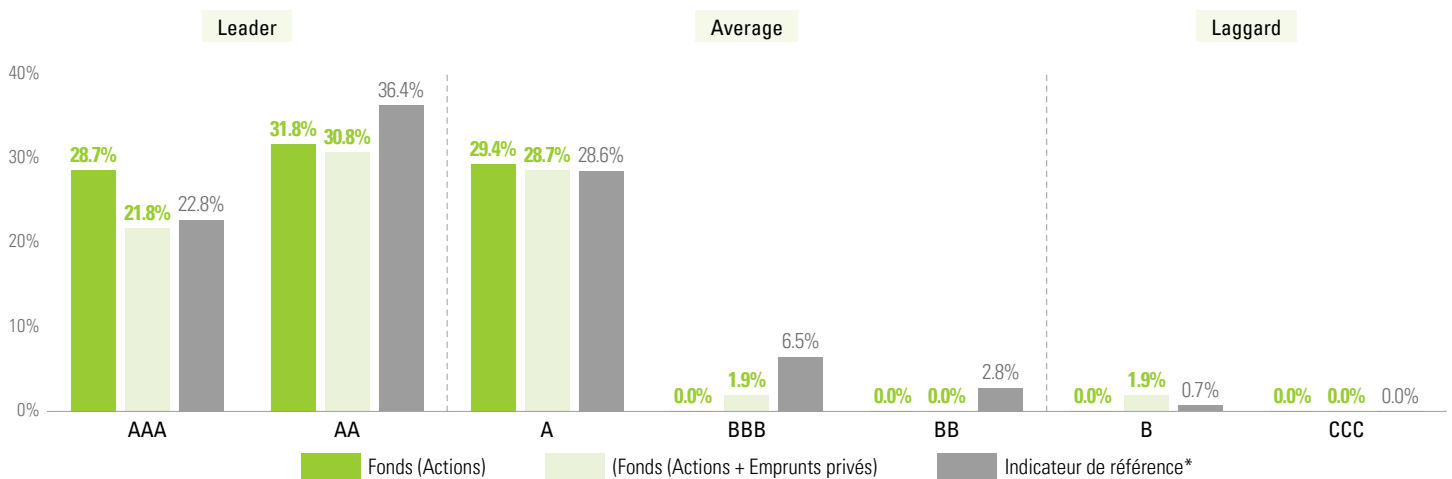


Note ESG - Couverture ESG du fonds : 92.2%

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Acc	Indicateur de référence*
AA	AA

Source MSCI ESG

## Note ESG MSCI du fonds vs Indicateur de référence



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI.

## Intensité des émissions de carbone (T CO2E / M chiffre d'affaires USD) convertie en euro



Source : S&P Trucost, 28/02/22. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

*Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.*

## Top 5 des notes ESG du fonds

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK A/S	2.54%	AAA
PUMA SE	1.55%	AAA
SAP SE	1.46%	AAA
ORSTED A/S	1.13%	AAA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1.12%	AAA

## Top 5 de la différence entre les pondérations du fonds et de l'indicateur de référence

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK A/S	1.95%	AAA
COMPASS GROUP PLC	1.77%	A
AMADEUS IT GROUP SA	1.61%	AA
PUMA SE	1.52%	AAA
ARGENX SE	1.13%	A

\* Indicateur de référence : 40% STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government, 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

## ANALYSE DE GESTION

**Environnement de marché**

Le mois a été marqué par l'inattendu conflit ukrainien, amenant la communauté internationale à mettre en place des sanctions à l'encontre de la Russie, laquelle a appliqué le principe de réciprocité. Les incertitudes liées à l'ampleur de la guerre et ses conséquences économiques ont entraîné une baisse généralisée des actifs risqués, au profit de valeurs refuges comme l'or ou les obligations d'Etat. Seule exception à cette dynamique, le secteur énergétique, qui bénéficie d'une hausse marquée du prix du gaz et du pétrole, principales exportations de la Russie. L'or noir clôture d'ailleurs le mois à son plus haut niveau depuis 2008. La flambée du cours des matières premières contribue à la hausse de l'inflation, en particulier en Europe. Dans ce contexte, les investisseurs surveillent avec attention le moindre signe qui indiquerait une accélération ou décélération du resserrement monétaire des Banques centrales.

**Commentaire de performance**

Nous avons utilisé toute notre flexibilité pour gérer la phase de baisse, et enregistrons ainsi une performance neutre sur la période, tandis que notre indicateur de référence recule de près de 2%. En effet, nous avons maintenu sur le mois une faible exposition nette aux actions, des protections sur le marché du crédit, tout en gérant activement notre sensibilité aux taux d'intérêt cœur, en particulier dans la hausse en première partie de mois. Par ailleurs, nous avons bénéficié de notre exposition à l'or, ajoutée fin janvier pour ses qualités de valeur refuge et qui a soutenu la performance du portefeuille.

**Perspectives et stratégie d'investissement**

Le conflit ukrainien et les sanctions économiques qui l'accompagnent induisent un risque de stagflation, c'est-à-dire de ralentissement économique inflationniste. La raréfaction des matières premières disponibles pourra en effet induire des ruptures importantes dans les chaînes de production dont les effets seront négatifs sur la croissance mais haussiers sur les prix. Alors que les perspectives économiques pour 2022 pointaient déjà vers un ralentissement du rythme de croissance et une inflation résiliente, ce conflit est un amplificateur des tendances économiques qui prévalaient auparavant. Ainsi, il nous paraît nécessaire de maintenir une approche prudente, caractérisée par une faible exposition aux actions ainsi qu'une gestion active des risques de taux afin de protéger nos convictions de long-terme. Celles-ci doivent plus que jamais démontrer des fondamentaux de qualité, au premier rang desquels un bilan solide, une rentabilité élevée et la capacité d'augmenter leurs prix pour maintenir leurs marges. Nous maintenons également une part importante de liquidité ainsi qu'une allocation à l'or, bénéfique en période de tensions géopolitiques et de hausse de l'inflation.

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives des fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Calcul du score ESG** : Seule la composante actions du fonds est prise en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2019. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprise.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Méthodologie S&P Trucost** : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : [www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf](http://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf). Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille.

Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO<sub>2</sub> / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (corrigées de l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

**Pondération active** : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield to maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur.

## Principaux risques des fonds

**Action** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **Taux d'intérêt** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **Risque de change** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **Crédit** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. Le Fonds présente un risque de perte en capital.

## Informations légales importantes

Source: Carmignac au 28/02/22. Morningstar Rating™ : © 2022 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

